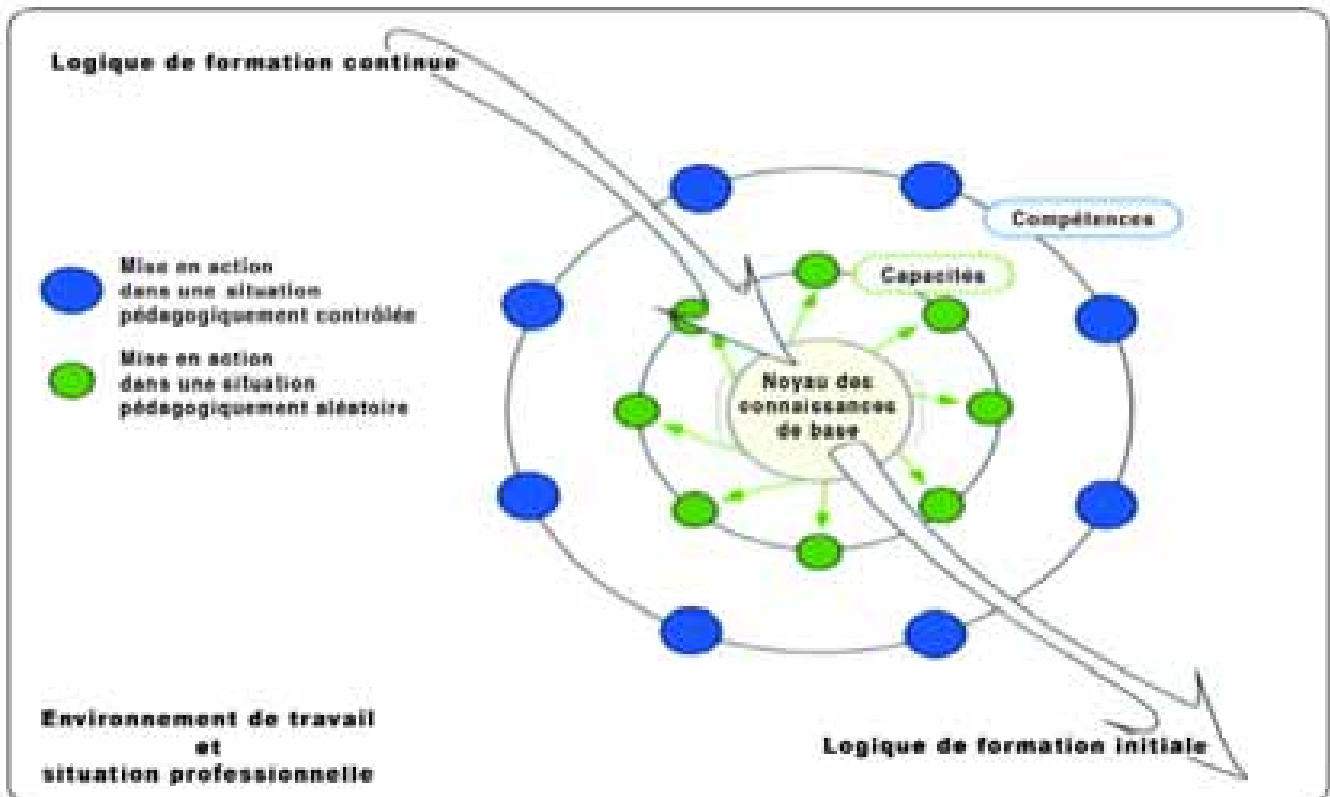


Une littérature abondante autour du concept de «compétence»

Bassam Chahine
 Personne Ressource
 Beyrouth

Ces dernières années, l'introduction d'une logique de compétences dans les curricula de nombreux pays, en particulier les pays d'Amérique du Nord (c'est le cas de nombreux Etats des Etats-Unis, du Canada et plus particulièrement du Québec), de nombreux pays d'Europe (Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Portugal, etc.), d'Asie (Liban, etc.) et d'Afrique (Mauritanie, Gabon, Madagascar, Burkina Faso, Rwanda, Tunisie, Maroc, etc.), a conduit les chercheurs en sciences de l'éducation à se pencher attentivement sur les finalités, les difficultés et les exigences de ces nouvelles modalités d'éducation et de formation. Loin de prétendre à l'exhaustivité de la présentation, les lignes qui suivent cherchent à dégager, là encore, les caractéristiques essentielles qui identifient, aux yeux d'un certain nombre de chercheurs reconnus, les traits marquants de ces compétences dans les programmes de formation initiale.



Analogie de l'ensemble cohérent de compétences avec une structure atomique.

1. La compétence dans les dictionnaires

Renald Legendre (Dictionnaire) en **1988**:

« Habilité acquise, grâce à l'assimilation de connaissances pertinentes et à l'expérience, et qui consiste à circonscrire et à résoudre des problèmes spécifiques».

Commission Nationale de la Certification Professionnelle CNCP (Glossaire):

« Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en oeuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition »).

Discas (Bureau privé de consultation pédagogique québécois):

« La compétence est le potentiel d'action d'une personne (savoir-agir); l'action dont il est question ici concerne l'accomplissement de tâches complexes (résolution de problèmes, prise de décision, réalisation de projets) en mobilisant les ressources appropriées (savoirs disciplinaires et stratégies) dans différentes situations».

2. La compétence selon les chercheurs en sciences de l'éducation

Maurice De Montmollin (un des pères fondateurs de l'ergonomie francophone) en **1986**:

« Les compétences (l'auteur insiste sur le pluriel) seraient des ensembles stabilisés de savoirs et de savoir-faire, de conduites-types, de procédures standards et de types de raisonnement que l'on peut mettre en oeuvre sans apprentissage nouveau».

Louis Hainaut en **1988**:

«La compétence est un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être qui permet d'exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité».

Philippe Meirieu (Professeur des universités en Sciences de l'éducation) en **1989**:

«Savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. Plus précisément, on peut nommer compétence la capacité d'associer une classe de problèmes précisément identifiée avec un programme de traitement déterminé.»

Jonnaert, Lauwaers et Pesenti en **1990**:

« La compétence a un caractère global et est la combinaison d'un ensemble de ressources qui, coordonnées entre elles, permettent d'appréhender une situation et d'y répondre plus ou moins pertinemment».

Leplat en **1991**:

« Il s'agirait d'un système de connaissances permettant à une personne d'engendrer l'activité qui répond aux exigences des tâches dans une classe de situations».

P. Gillet en 1991:

«Un système de connaissances, conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action efficace».

Xavier Roegeirs (Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve) en **1993:**

«Un ensemble intégré de capacités qui permet d'appréhender une situation et d'y répondre plus ou moins pertinemment».

En 2004:

«La compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes.»

Guy Le Boterf (Spécialiste du développement de compétences dans le monde du management et de l'entreprise) en **1994:**

« La compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités...) à mobiliser, mais dans la mobilisation même de ces ressources. La compétence est de l'ordre du savoir-mobiliser».

Marie-Françoise Legendre-Bergeron en **1995:**

« Développer des compétences, c'est donc favoriser l'acquisition de savoirs génériques et transférables, c'est-à-dire permettant une sélection pertinente et judicieuse des connaissances appropriées à un contexte ou à une situation déterminée».

Jean-Marie De Ketele (Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université catholique de Louvain, membre fondateur du Groupe inter-facultaire de recherche sur les systèmes d'éducation et de formation.) en **1996:**

« Ensemble ordonné de capacités qui s'exercent sur des contenus dans une catégorie donnée de situations pour résoudre des problèmes posés par celles-ci».

Marc Romainville (Professeur au département Education et Technologie de l'Université de Namur-Belgique) en **1998:**

«Une compétence est un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, qui permettront, face à une catégorie de situations, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets».

Philippe Perrenoud (Professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Genève) en **1999:**

«Une compétence est une capacité d'action efficace face à une famille de situations qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes ».

Il précise encore sa conception, dans un document plus récent:

«Une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adap-

tée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées».

François Lasnier (Consultant en sciences de l'éducation -Montréal- Canada) en **2000**:

« Une compétence est «un savoir-agir » complexe résultant de l'intégration, de la mobilisation et de l'agencement d'un ensemble de capacités, d'habiletés et de connaissances utilisées efficacement».

Pastré et Samurçay en **2001**:

«Un rapport de la personne aux situations.»

Marielle Pratte en **2002**:

« La compétence réside essentiellement dans la capacité de puiser les bonnes informations dans ses différentes ressources et d'utiliser adéquatement ces connaissances et habiletés dans l'action».

Domenico Masciotra, Jonnaert et Daviau en **2003**:

« L'intelligence des situations».

Jacques Tardif (Professeur au département de Pédagogie de l'Université de Sherbrooke -Canada) en **2006**:

«Une compétence est un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations».

Philippe Carré, Pierre Caspar, Sandra Bélier en **1999**:

«La compétence permet d'agir et/ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier, en mobilisant diverses capacités de manière intégrée».

3. La compétence dans les textes officiels

3.1. PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) en **2000**:

La mise en oeuvre de l'enquête PISA dans quarante-trois pays, relative aux compétences de base en lecture, constitue une étape essentielle dans la prise de conscience généralisée de l'importance du « littérisme = capacité à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante. ». Ce concept novateur, né du terme anglais « literacy » (fait de savoir lire et écrire), a d'abord désigné la façon « dont les adultes utilisent l'information écrite pour fonctionner dans la société».

Il a rapidement pris un sens plus général et désigne maintenant usuellement l'ensemble des compétences minimales qu'un individu doit maîtriser:

«pour déchiffrer les signaux de son environnement et pour satisfaire de manière autonome aux besoins de la vie quotidienne personnelle ou professionnelle ».

3.2. OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) en **1997**:

L'OCDE met en chantier un programme de **définition** et de **sélection** des **compétences** dites

« clés » (DeSeCo).

«La compétence ne renvoie pas uniquement aux savoirs et savoir-faire, elle implique aussi la capacité à répondre à des exigences complexes et à pouvoir mobiliser et exploiter des ressources psychosociales (dont des savoir-faire et des attitudes) dans un contexte particulier ».

3.3. L'Europe et les compétences de base en 1996:

La mise en place d'une politique européenne de développement économique s'est naturellement accompagnée d'une volonté de coopération entre les Etats membres, dans le domaine de l'éducation et de la formation. Dans ce contexte, la notion de compétence est devenue le point d'ancrage des réflexions communautaires:

«Selon les études internationales, *on entend par compétence une combinaison de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées à une situation donnée*. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi».

3.4. La France et le socle commun de connaissances et de compétences en 2004:

Selon ce socle:

« Les connaissances, compétences et règles de comportement jugées indispensables sont celles qui permettent à chacun d'aller plus loin vers une formation réussie, de s'affirmer dans sa vie citoyenne, personnelle et professionnelle, d'adopter des comportements responsables en société et de développer son autonomie de jugement. Il ne s'agit pas de contenus de programmes, mais plutôt d'éléments constitutifs d'un bagage dont il convient de munir les jeunes, afin qu'ils aient acquis les éléments de savoir et les aptitudes de base nécessaires pour réussir leur vie d'adulte ».

En 2006:

- « Maîtriser le socle commun, c'est être capable de **mobiliser ses acquis** dans des tâches et des **situations complexes**, à l'école, puis dans sa vie »;
- Le socle commun est organisé autour de sept piliers ou compétences;
- «Chaque grande compétence du socle est conçue comme une **combinaison de connaissances fondamentales** pour notre temps, **de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées**, mais aussi d'**attitudes** indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité »;
- «Chaque compétence qui constitue [le socle] requiert la **contribution de plusieurs disciplines** et, réciproquement, **une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences**. A l'école et au collège, tous les enseignements et toutes les disciplines ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle ».

4. La compétence dans les systèmes éducatifs internationaux actuels

De nombreux curricula sont désormais déclinés sous forme de compétences explicites ou bien d'objectifs d'apprentissage.

4.1. Belgique, Québec, Portugal : une approche intégrative des compétences.

Belgique en 1997:

La Communauté Française de Belgique, définissant les missions prioritaires de l'école, installe explicitement l'approche par compétences au coeur de la nouvelle organisation éducative: «Aptitude à mettre en oeuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches».

Québec, 2000- 2010:

La réforme mise en place au Québec et entièrement conçue autour de l'approche par compétences, définit cette notion comme suit:

«Un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources. Par savoir-agir, on entend la capacité de recourir de manière appropriée à une diversité de ressources tant internes qu'externes, notamment aux acquis réalisés en contexte scolaire et à ceux qui sont issus de la vie courante».

Portugal:

Le Portugal s'est également délibérément inscrit dans une construction des apprentissages par les compétences, qui sont comprises explicitement comme des connaissances mises en action:

« ...à la promotion ou au développement intégré de savoir-faire et de comportements qui vont inciter à utiliser ces connaissances dans différentes situations avec lesquelles l'élève peut ou ne peut pas être familier».

4.2. Angleterre, Québec, Belgique: la recherche d'une articulation entre compétences et domaines disciplinaires.

Quelques pays distinguent clairement les compétences essentielles que l'on pourrait qualifier de générales et les compétences essentielles plus spécifiques, lesquelles se réfèrent à une discipline ou champ conceptuel particulier.

Ainsi le National Curriculum, en vigueur depuis 2000 en Angleterre, entérine-t-il la prééminence des compétences clés suivantes:

- **la communication:** elle comprend la lecture, l'expression orale et écrite et l'écoute; elle inclut la réflexion sur un texte, l'analyse critique et la prise de parole dans un groupe;
- **les applications** numériques: diverses habiletés en calcul mental et leur emploi dans des contextes variés; capacité à traiter des données et à résoudre des problèmes de plus en plus complexes dans la vie courante et dans les autres disciplines;
- **les technologies** de l'information: capacité à utiliser diverses sources d'information et divers outils permettant de traiter et d'évaluer cette information; cela inclut la capacité à porter un jugement critique sur la façon d'accéder à l'information et les résultats obtenus, à prendre des décisions, à mener une investigation et à faire preuve de créativité;
- **le travail avec les autres:** capacité de travailler en petits groupes ou avec l'ensemble de la classe, de considérer différentes perspectives et d'apprendre au contact des autres;
- **l'amélioration de son propre apprentissage et de ses performances:** les élèves doivent être capables de porter un regard critique sur leur travail et d'identifier les moyens d'améliorer leur

apprentissage et leurs performances; ils doivent pouvoir identifier les buts de l'apprentissage et réfléchir sur le processus d'apprentissage;

- **la résolution de problèmes:** identifier et comprendre un problème, planifier les étapes de la résolution, dans des disciplines variées.

4.3. Liban : une pédagogie de l'intégration

Depuis des années, le système éducatif libanais connaît une réforme profonde. Les curricula sont actuellement revus à la lumière de l'approche par les compétences. Cette approche se situe dans le courant des modèles basés sur le développement des compétences. Issue des travaux de

J-M. DE KETELE, avec la notion d'objectif terminal d'intégration, et développée par l'équipe du BIEF sous le terme de «pédagogie de l'intégration» (ROEGIERS, X):

« La compétence est la capacité, pour un individu, de mobiliser de manière intégrée un ensemble intégré de ressources (savoir, savoir-faire et savoir-être) en vue de réaliser une tâche ou de résoudre une situation-problème complexe qui appartient à une famille de situations».

Ainsi les pays qui mettent expressément la notion de compétences générales (ou clés) au premier plan de leur système de formation axent-ils leurs propos sur un ensemble de caractéristiques similaires à celles que nous avons mises en évidence par ailleurs: **intégration et mobilisation de savoirs, savoir-faire et comportements, caractère situé (contextualisé) de la compétence, importance de la notion de tâche.**

Pour finir

Les définitions mises en évidence ci-dessus ne sont qu'un témoignage restreint de l'abondante littérature centrée ces dernières années sur l'approche par compétences de la formation scolaire ou professionnelle.

La compétence est caractérisée par:

- **la transversalité:** les compétences recouvrent plusieurs disciplines, elles s'exercent dans des situations variés;
- **la contextualisation / décontextualisation:** la compétence doit être maîtrisée et évaluée à travers des situations concrètes, les plus proches possible de celles rencontrées dans la vie réelle;
- **la complexité:** les tâches, les situations de mise en oeuvre des compétences sont par essence complexes, requérant la mobilisation de savoirs, savoir - faire, capacités, attitudes variées;
- **l'intégration:** les compétences intègrent diverses disciplines, diverses facettes (capacités, attitudes, connaissances).

A partir de quelle quantité de ressources mobilisées pourra-t-on parler d'élaboration de compétences et non plus de restitution de processus automatisés?

De quelle variété de situation parle-t-on?

En d'autres termes, quelle est la distanciation nécessaire entre la situation pratique dans laquelle la compétence est inférée et la situation d'apprentissage?

Suivant la nature des tâches d'apprentissage qui auront été travaillées en classe et celle de la tâche à travers laquelle la maîtrise de la compétence est évaluée, l'élève peut en effet être placé dans des

situations fort différentes:

- la simple restitution de savoir;
- le réinvestissement dans une situation familière;
- le réinvestissement dans une situation inédite.

Références

- P. Meirieu. Apprendre... oui mais comment, Paris 1989, ESF.
- G. Le Boterf. De la compétence: essai sur un attracteur étrange, les éditions d'organisations en 1994.
- P. Perrenoud. Construire des compétences dès l'école. Paris 1999, ESF.
- J. Tardif, conférence du 27 avril 2006 à l'université de Sherbrooke « L'évaluation des compétences: de la nécessité de documenter un parcours de formation».
- M. Romainville G. Bernaerdt, Ch. Delory, A. Genard, A. Leroy, L. Paquay, B. Rey, JI. Wolfs. «Réformes: à ceux qui s'interrogent sur les compétences et leur évaluation ». Forum pédagogie, 1998, pp. 21-27.
- P. Jonnaert, J. Barrette, D. Masciotra, M. Yaya. La compétence comme organisateur des programmes de formation revisitée, ou la nécessité de passer de ce concept à celui de l'agir compétent. Publications de l'Oré, Juillet 2006.
- Matrioca, Jonnaert, Daviau, 2003. Cité par Jonnaert, 2004.
- Compétences clés: un concept en développement dans l'enseignement général obligatoire, Eurydice, 2002.
- F. Lasnier, (2000). Réussir la formation par compétences. Montréal: Guérin.
- P. Gillet, (1991). Construire la formation: outils pour les enseignants et les formateurs, Paris, PUF.
- Renald Legendre (1988). Dictionnaire actuel de l'éducation, Larousse, 679 pages.
- M. Pratte (2002). « ENSEIGNER – Un acte professionnel en pleine évolution », Vol. 16 n° Pédagogie collégiale, pp. 17-25.
- M.F. Legendre-Bergeron (1995). « Principaux fondements du nouveau programme- guide pour l'enseignement des sciences au secondaire», Vie pédagogique, n° 95, sept.-oct., pages 4-7.
- L. D'Hainaut. (1988). Des fins aux objectifs de l'éducation. Un cadre conceptuel et une méthode générale pour établir les résultats attendus d'une formation. Bruxelles: Labor.
- P. Gillet. (1991). Construire la formation. Paris : ESF.
- D. Masciotra, P. Jonnaert, et Daviau, C. (2003). La relationnalité: esquisse d'un cadre inactif pour l'intelligence des situations. Communication présentée dans le cadre du symposium « Situation de formation et problématisation» au REF 2003, Université de Genève, 18-19 septembre.
- OCDE(2000). Société du savoir et gestion des connaissances. Enseignement et compétences. Paris: OCDE.
- P. Carré et P. Caspar. Traité des sciences et techniques de la formation. Paris, Dunod, 1999.
- M. De Montmollin. L'intelligence de la tâche. Eléments d'ergonomie cognitive. Berne, Peter Lang, 1984.
- X. Roegiers. (2000). Une pédagogie de l'intégration: compétences et intégration des acquis dans l'enseignement. Paris-Bruxelles: De Boeck Université.